



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE À HUIS CLOS, LE 17 DÉCEMBRE 2020, À 18 H, AU
CENTRE ANDRÉ-HÉNAULT, ÉDIFICE MUNICIPAL,
CONFORMÉMENT AUX ARRÊTÉS MINISTÉRIELS 2020-029 ET 2020-049 DU
26 AVRIL ET DU 4 JUILLET 2020.**

SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Chantal Riopel, conseillère
Janie Tremblay, conseillère
Louise Savignac, conseillère

MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller
Denis Bernier, conseiller
Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Claude Crépeau, directeur général
Me David Cousineau, greffier
M^{me} Véronique Goyette, directrice des communications

LA SÉANCE EST OUVERTE

1.0
2020-12-304

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion(s) et délibération(s) des membres du conseil
Aucune.

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx**

IL EST RÉSOLU DE :

ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAL

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS

* 4.1 Règlement 2170-2020 – Pour déterminer les taux de taxes, de compensation et d'intérêts ainsi que les modalités de paiement pour l'exercice financier 2021 – Adoption

* 4.2 Règlement 2171-2020 – Modifiant le règlement 2158-2019 décrétant la tarification pour certains biens, services et activités de la Ville de Saint-Charles-Borromée – Adoption

5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

8.0 SERVICE DES LOISIRS

9.0 REQUÊTES

- * 9.1 Maison et jardins Antoine-Lacombe – Activités culturelles et entretien des jardins – Appui financier 2021 - Autorisation

10.0 INFORMATIONS

- * 10.1 Déclaration d'intérêts pécuniaires des élus municipaux – Dépôt

11.0 AUTRES SUJETS

12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2.0 PROCÈS-VERBAL

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant la tenue exceptionnelle de cette séance du conseil à huis clos, les citoyens charlois ont l'opportunité de formuler et de transmettre leurs questions en lien avec l'ordre du jour et l'administration en général par courriel au greffe@vivrescb.com ou encore via la page Facebook officielle de la Ville.

Aucune question n'a été posée.

4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS

4.1

2020-12-305

RÈGLEMENT 2170-2020 – POUR DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES, DE COMPENSATION ET D'INTÉRÊTS AINSI QUE LES MODALITÉS DE PAIEMENT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 – ADOPTION

Discussion(s) et délibération(s) des membres du conseil

Aucune.

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par **Janie Tremblay**, conseillère municipale, lors de la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2020; et

ATTENDU que l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement ont été expliqués.

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx**

IL EST RÉSOLU DE :

ADOPTER le règlement 2170-2020 pour déterminer les taux de taxes, de compensation et d'intérêts, ainsi que les modalités de paiement pour l'exercice financier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.2
2020-12-306

**RÈGLEMENT 2171-2020 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2158-2019
DÉCRÉTANT LA TARIFICATION POUR CERTAINS BIENS, SERVICES ET
ACTIVITÉS DE LA VILLE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE – ADOPTION**

Discussion(s) et délibération(s) des membres du conseil

Aucune.

ATTENDU que les dispositions des articles 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1) permettent à une ville de prévoir un mode de tarification, par règlement, pour le financement de tout ou partie de ses biens, services et activités;

ATTENDU que par souci d'équité, la Ville estime approprié d'établir une tarification générale pour ses biens et ses services applicable à tous les utilisateurs;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par **Robert Groulx**, conseiller municipal, lors de la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2020; et

ATTENDU que l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement ont été expliqués.

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx**

IL EST RÉSOLU DE :

ADOPTER le règlement 2171-2020 modifiant le règlement 2158-2019 décrétant la tarification pour certains biens, services et activités de la Ville de Saint-Charles-Borromée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

8.0 SERVICES DES LOISIRS

9.0

REQUÊTES

9.1

2020-12-307

MAISON ET JARDINS ANTOINE-LACOMBE – ACTIVITÉS CULTURELLES ET ENTRETIEN DES JARDINS – APPUI FINANCIER 2021 - AUTORISATION

Discussion(s) et délibération(s) des membres du conseil

Aucune.

ATTENDU que la Ville de Saint-Charles-Borromée désire contribuer à la création et à la poursuite des objectifs de Maison et jardins Antoine-Lacombe inc.; et

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget à cet effet.

**Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault
Appuyée par Denis Bernier**

IL EST RÉSOLU DE :

VERSER la somme de 310 400 \$ à la société Maison et jardins Antoine-Lacombe inc. à titre d'appui financier pour l'année 2021, et ce, au moyen de deux versements égaux le 15 janvier et le 15 juin 2021, cette somme se détaillant comme suit :

Activités culturelles	24 800 \$
Entretien des jardins	285 600 \$
Total :	310 400 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10.0

INFORMATIONS

10.1

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX – DÉPÔT

11.0

AUTRES SUJETS

12.0

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra à huis clos, le lundi, 18 janvier 2021, au Centre André-Hénault, édifice municipal, situé au numéro 249 Chemin du Golf Est, Saint-Charles-Borromée, province de Québec, J6E 8L1.

13.0

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée.

(signé)

M. Robert BIBEAU
Maire

(signé)

Me David COUSINEAU
Greffier